



Syndicat Intercommunal de La Vallée du Haut-Giffre

Procès-Verbal de réunion Conseil Syndical du 03 mars 2026

Date de convocation : 25/02/2026
Lieu de la réunion : 1 place du Champ
de la Poste, 74440 Verchaix.
Nombre de membres en exercice : 8
Nombre de membres présents : 7
Nombre de votes exprimés : 7

L'an deux mil vingt-six, le mardi trois mars, le Syndicat de la Vallée du Haut Giffre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire.

Titulaires présents : BARBIER Alain, BOUVET Jérémie, GIRAT Martin, JUBEAU Christelle, MORIO Daniel, RICCO Olivier, ROUILLER-MARTIN Pascal.

Secrétaire : ROUILLER-MARTIN Pascal

Monsieur le Président demande à l'assemblée si des remarques sont à apporter concernant le dernier compte-rendu de réunion. Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la réunion du 24 février 2026 est approuvé à l'unanimité.

Une erreur de calcul est signalée à propos du compte-rendu de réunion du 20 janvier dernier : dans le tableau des restes à réaliser 2025, le total inscrit est de 19 936,53 €, alors que l'addition des éléments est de 21 414,53€.

Il est précisé que c'est bien le montant de 21 414,53€ qui a été pris en compte au niveau de la préparation budgétaire 2026.

1. REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2025, A TITRE TRANSITOIRE

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée les informations qui ont été transmises par le service de gestion comptable de Bonneville :

Par principe, le vote du budget de la collectivité avant la production d'un compte financier unique (ou du compte de gestion), nécessite de voter ce budget en équilibre sans les résultats de l'exercice précédent et sans les restes à réaliser.

Toutefois, il est possible de manière exceptionnelle de voter un budget incluant une reprise anticipée des résultats prévisionnels.

- Le compte de gestion 2025 n'ayant pas pu être produit par la Trésorerie, à cause de problèmes informatiques,
- Un calcul du résultat prévisionnel ayant été présentée par le Président,
- Les restes à réaliser ayant été votés le 20 janvier dernier,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- *Décide de reprendre par anticipation les résultats 2025, c'est-à-dire constater le résultat de clôture estimé de 2025 et de statuer sur l'affectation de ce résultat dans le budget primitif 2026*
- *Précise que si le compte de gestion venait à faire apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devrait procéder à leur régularisation et à la reprise de écarts dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte de gestion*
- *Dit que les résultats de l'exercice 2025 se présentent comme suit :*

R. H. P. J. B.

Fiche de calcul des résultats prévisionnels 2025

Section	Dépenses mandats émis	Recettes titres émis	Résultats
Investissement	92 457,95 €	103 876,26 €	11 418,31 €
Fonctionnement	649 904,32 €	647 534,00 €	-2 370,32 €
Total exercice	742 362,27 €	751 410,26 €	9 047,99 €

Tableau des résultats prévisionnels de clôture 2025

	Résultat de clôture 2024	Part affectée à l'investissement 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de 2025
Investissement	50 854,68 €		11 418,31 €	62 272,99 €
Fonctionnement	59 241,64 €		- 2 370,32 €	56 871,32 €
sous total	110 096,32 €		9 047,99 €	119 144,31 €
RAR investissement			- 21 414,53 €	- 21 414,53 €

Le résultat de clôture 2025, y compris les restes à réalisés, fait apparaître un résultat positif d'investissement.
Pas de nécessité d'affecter un montant au compte 1068

Report des résultats

En recette de fonctionnement : compte 002	56 871,32 €
En recette d'investissement : compte 001	62 272,99 €

2. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Monsieur le Président présente à l'assemblée le budget primitif, par chapitre. Il découle de la préparation budgétaire qui a eu lieu en date du 24 février dernier :

- **En section de fonctionnement** : le budget présenté est identique à la préparation budgétaire du 24 février.
- **En section d'investissement** :
 - Dépenses :
Comme convenu, le projet biathlon a été retiré (montant 24 330€).
En conséquence, le total des propositions conservées s'élève à 126 500€
 - Recettes :
Compte-tenu du montant ci-dessus, inscrit en dépenses (126500€), la part qui dépasse l'autofinancement s'élève à 26 856,22€.
Comme convenu, ce montant a été inscrit au compte 1641 (emprunts)

Le budget s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement : 692 281,93€

Section d'investissement : 181 966,14 €

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, décide à la majorité (Olivier Ricco : 1 vote contre le chapitre 012 – charges de personnel et frais assimilés)

- **D'adopter le Budget Primitif 2026**

R. Ricco J.B.

3. QUESTIONS DIVERSES

Quelques mots de fin de mandat

Le Vice-président Pascal Rouiller Martin rappelle l'importance que le Président et lui ont souhaité accorder au personnel du SIVHG. Il ajoute que le Président et lui ont toujours été sur la même longueur d'ondes, mis à part quelques points de budget.

Le Président Alain Barbier souligne les bons résultats du nordique, notamment les retours clients, les échanges avec les offices de tourisme et acteurs locaux, les bonnes relations au sein du personnel.

Daniel Morio est également satisfait du travail accompli sur le court terme (budget stable, fonctionnement). Il regrette que le SIVHG n'ait pas pu déposer un plan nordique complet, pour avancer sur le long terme.

Point recettes

Les premières recettes des vacances de février sont brièvement présentées :

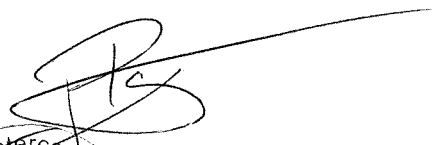
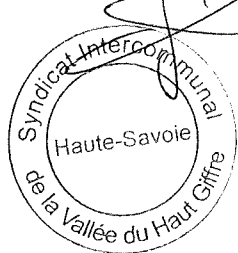
1^{ère} semaine : les chiffres sont bas mais pas catastrophiques (météo mitigée)

2^{ème} semaine : les recettes sont les plus basses des 8 dernières saisons (météo très mauvaise et route de Joux Plane fermée pendant 4 jours)

3^{ème} semaine : les recettes sont les plus hautes des 8 dernières saisons (grand soleil et 2 zones en vacances)

La séance est levée à 20h30

Le secrétaire, Pascal ROUILLER-MARTIN

Le Président, Alain BARBIER

